Le lapin du Québec

« ANNEXE 3.1
(a. 49)

ENTENTE DE PRODUCTION PARTAGÉE DE PARTS DE PRODUCTION RÉGULIÈRE OU DIFFÉRENCIÉE

Noms	Nombre de PPA détenues	Étapes de production (maternité, engraissement, reproduction, autres (indiquer)	Durée de l'entente		Quantité par site	Signature
			Période de début	Période de fin		

Fait à
_____le_____20___

RÉSERVÉ AU SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE LAPINS DU QUÉBEC

Reçu le_____

Vérifié par_____

Accepté par_____

555, boul. Roland-Therrien, bureau 315, Longueuil (Québec) J4H 4E7
Tél.: (450) 679-0530 Téléc.: (450) 679-3659 ».